
FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET
SOCIOCULTURELS DE PARIS

RAPPORT D'ACTIVITE 2010



SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 3
La carte d'identité de la fédération	P. 4
Les Commissions et groupes de travail FCS75	P. 6
Les Commissions régionales et nationales	P. 7
L'ANIMATION DU RESEAU	P. 8
La réunion des Présidentes-ts et Directrices-teurs	P. 9
Le groupe fonction Directrice-teur	P. 10
La formation des bénévoles	P. 12
La communication au service du réseau	P. 13
Le débat concernant la « circulaire Fillon du 18 janvier 2010 » relative aux relations entre les Pouvoirs publics et les associations	P. 16
LE RENFORCEMENT DU SENS ET LA QUALIFICATION DE NOS PROJETS	P. 17
L'étude : « Vers une politique enfance-jeunesse dans les centres sociaux parisiens »	P. 18
La formation-action « accompagnement à la scolarité : la spécificité des centres sociaux parisiens »	P. 20
La médiation et l'action culturelle dans les centres sociaux	P. 21
La lutte contre les discriminations	P. 24
Le dispositif de soutien au passage du DILF dans les centres sociaux parisiens	P. 24
La coordination des Espaces Publics Numériques et Espaces Multimédias	P. 26
LE DEVELOPPEMENT ET LE SOUTIEN DU RESEAU	P. 29
La Commission adhésion reconnaissance	P. 30
LA VIE FEDERALE	P. 34
La vie des instances de la fédération de Paris	P. 35
La coordination régionale des fédérations des centres sociaux d'Ile de France	P. 36
La Fédération des Centres Sociaux de France	P. 37
LE PARTENARIAT STRUCTURANT DE LA FCS75	P. 38
Le partenariat avec la CAF de Paris	P. 39
Le partenariat avec le Département de Paris	P. 40
AUTRE PARTENARIAT	P. 42
L'attribution des Tickets loisirs par le Conseil Régional Ile de France, la DRDJS	P. 43
CONCLUSION	P. 44
ANNEXES	P. 45

INTRODUCTION

Le rapport d'activité qui vous est présenté illustre une année très "collective" pour le réseau des centres sociaux. Beaucoup de groupes de travail, de commissions, de cercles de réflexion, de groupes d'expérimentation ... ont été mis en place en 2010 : qui pour réfléchir sur une circulaire ministérielle, qui pour définir de nouveaux outils de gestion, qui pour qualifier nos projets, qui pour nourrir une étude, qui pour la rédaction d'une charte ...

Le "collectif" prend du temps et mobilise de l'énergie ! Le réseau, tout entier, a accepté d'alimenter cette dynamique fédérale alors que la tension entre la demande sociale des quartiers et la difficulté budgétaire des structures reste forte pour mener à bien les projets sociaux.

Ce rapport d'activité est l'expression de l'investissement et de l'engagement de chacun, de tous.

CARTE D'IDENTITE FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE PARIS (FCS75)

COORDONNEES

23 rue Mathis 75019 Paris

Tel : 01 44 64 74 69 - Fax : 01 44 64 73 33

Courriel : fcs75@centres-sociaux-paris.org

Site web : www.centres-sociaux-paris.org

Site web EPN – Espaces Multimédias : <http://epn-fcs75.org/>

Date de création : 1992

Locaux : 66 m² au RDC et 8 m² en sous-sol

EQUIPE FEDERALE

En 2010, l'équipe fédérale permanente était composée de :

- une assistante fédérale : Florence RESTOUX (démission au 30 juin 2010) ; suite à ce départ, cette fonction a ensuite été assurée par du personnel intérimaire.
- un chargé de mission développement des Espaces Publics Numériques et Espaces Multimédias : Florent LAJOUS (en remplacement d'Anna AIMEDEE HOVHANNISSYAN en congé parental jusqu'en septembre 2010),
- une chargée de mission coordination des EPN : Anna AIMEDEE HOVHANNISSYAN
- à partir de septembre 2010, Florent LAJOUS a pris les fonctions de chargé de mission Communication et Culture.
- un chargé de mission fédéral : Jean Pierre GOUAILLE,
- un délégué fédéral : Patrick ISABEL,
- un chargé de l'étude « Vers une politique enfance-jeunesse des centres sociaux parisiens » : Patrick MENARD

Un appui régulier est apporté à l'équipe fédérale par 2 personnes bénévoles :

- Christian SAINT POULOF, deux après-midis par semaine pour des tâches administratives courantes
- Josette SEROU, animatrice de la Commission Formation des bénévoles (un engagement correspondant à un quart de temps).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 membres (7 bénévoles et 7 salariés).

Les membres du bureau : Martine TRAPON, Présidente ; Soued HACHANI, Trésorière ; Bernard MASSERA, Secrétaire.

Nombre de réunions du conseil d'administration en 2010 : 9

Nombre de réunions du bureau en 2010 : 5

RESEAU DES CENTRES SOCIAUX PARISIENS

Centres sociaux agréés CAF : 33

Centres sociaux associatifs : 27

Centres sociaux gérés par la CAF : 6

Centres sociaux adhérents FCS75 : 26

Centres sociaux reconnus FCSF : 20

Association membre associé : 1 (Salle Saint Bruno)

La FCS75 est adhérente de la Coordination des fédérations des Centres Sociaux d'Ile-de-France (CFCS) et de la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France (FCSF).

Les membres adhérents et associés de la FCS75, de la FCSF

Point de situation des Adhésions au jour de l'AG du 9 Juin 2011

Centre social	Adhérent FCS75	Reconnu FCSF	Représentation au CA FCS75
Cerise	x	x	
La Clairière	x	x	x
Aires 10	x		
Pari's des Faubourgs	x	x	
Le Picoulet	x	x	
Solidarité Roquette	x	x	
Relais 59	x	x	x
13 pour tous	x		
Didot-Broussais	x		x
Foyer de Grenelle	x	x	
OCM-CEASIL	x		
CEFIA	x	x	
Accueil Goutte d'Or	x	x	x
Espace Torcy	x	x	x
Belleville	x	x	x
Danube			x
Espace 19			x
Espace Cambrai	x	x	
Espace Ardennes	x	x	
Espace Riquet	x	x	
J2P	x		
La 20 ^{ème} Chaise	x		
Archipélia	x	x	
Etincelles	x	x	x
Croix Saint-Simon	x	x	x
Maison Bas Belleville	x	x	x
Relais Ménilmontant	x	x	x
Soleil Blaise	x	x	x
TOTAL	26	20	13

Association	Adhérent FCS75	Représentation au CA FCS75
Salle Saint Bruno	x	

Les évolutions de l'année 2010 :

- Demande d'adhésion de la 20^{ème} Chaise (20^{ème} arrondissement) à la FCS75 lors du CA de juin 2010
- Demande d'adhésion de 13 Pour tous (13^{ème} arrondissement) à la FCS75 lors du CA de septembre 2010
- Reconnaissance par la FCSF de 4 centres sociaux (Archipélia, Etincelles, Soleil Blaise et Maison du Bas Belleville)

LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL FCS75

LES COMMISSIONS

Intitulé	Objectifs
Formation des bénévoles Référents CA : Josette SEROU, Patrick ISABEL, Florence RESTOUX	- Définition du plan de formation annuel et du cahier des charges des formations. - Bilan des formations proposées aux bénévoles.
Adhésion et Reconnaissance Référent : Jean Pierre GOUAILLE Membres : S. HACHANI - MF GUEYFFIER - R. SMOLAR - K. PENEAU - O. SCHAAL – P. ISABEL	- Adhésion et reconnaissance : veiller au respect des dispositions statutaires quant à l'adhésion à la FCS75 et la reconnaissance par la FCSF. - Accompagner l'émergence des centres sociaux. - Appui individuel aux centres.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Intitulé	Objectifs
Groupe fonction directeur Référents : Patrick ISABEL Jean Pierre GOUAILLE	- Mutualiser moyens et outils. - Echanges sur les pratiques professionnelles. - Echanges d'informations.
Groupe de Coordination des EPN et Espaces Multimédias Référents : Florent LAJOUS (jusqu'en septembre 2010) Anna HOVHANNISSYAN	- Echanger les informations, partager les outils de travail, les projets, les difficultés et les réussites, les compétences et les idées. - Réfléchir sur les problématiques communes et réaliser des projets collectifs. - Echanger avec d'autres acteurs et des partenaires potentiels. Préparation de la rencontre annuelle Animation Multimédia.
Groupe de centres en Renouvellement de projet social Référents : Jean Pierre GOUAILLE - Patrick ISABEL	- Partager les pratiques, mutualiser les outils, renforcer la place des habitants dans le processus de renouvellement de projet.
Comité de suivi de l'étude enfance jeunesse Référent : Patrick MENARD Membres : centres J2P, Etincelles, Paris des faubourgs, Ardennes, 13 pour tous, Solidarité roquette, Soleil Blaise	Rôle du comité de suivi : faire le lien avec le chargé de mission, les centres et les instances de la fédération.
Renouvellement conventions – réflexion sur la circulaire 2010 Membres : B. MASSERA - MF GUEYFFIER - K. PENEAU - O. SCHAAL – G. PETITGATS - P. ISABEL -	- Préparer les échanges avec le Département de Paris. - Organiser le débat avec le réseau sur la circulaire du 18-01-2010.

LES COMMISSIONS REGIONALES ET NATIONALES

LES COMMISSIONS REGIONALES

Intitulé	Objectifs
Commission Formation Référent : Josette SEROU	Ingénierie des formations régionales. Mutualisation des ressources formation. Montage technique de formation. Bilan des formations.
Groupe des délégués IDF Patrick ISABEL	Les délégués fédéraux d'Ile de France se retrouvent pour partager informations, projets et réflexion sur l'action fédérale régionale, sur l'action des fédérations.
Conseil d'Administration CFCS Représentant fcs75 : Jean Paul RUEFF – Isabelle LACORNE Patrick ISABEL	Instance de coordination régionale des fédérations des centres sociaux d'Ile de France.
Groupe stratégique régional Référent : Jean-Paul RUEFF – Patrick ISABEL	Ce groupe de travail rassemble des administrateurs et des salariés des fédérations autour d'un projet régional structurant : Campagne régionale « Défense de l'Animation globale, vers des pactes de coopération ».
Commission régionale Lutte contre les discriminations Référent : Jean Pierre GOUAILLE	Ce groupe rassemble des acteurs du réseau francilien des Centres sociaux pour mutualiser, soutenir et renforcer les actions de lutte contre les discriminations mises en place par les Centres et les fédérations.

LES GROUPES FCSF

Intitulé	Objectifs
Groupe national : les fonctions fédérales de bases Patrick ISABEL	Partager et définir les fonctions « de base » d'une fédération départementale.
Séminaires nationaux FCSF Patrick ISABEL	Rencontres des cadres fédéraux.
Communication Florent LAJOUS	- Participer aux travaux de la FCSF sur ce champ et articuler la fonction communication de la fcs75 avec la démarche nationale.

L'ANIMATION DU RESEAU

LA REUNION DES PRESIDENTES-TS ET DIRECTRICES-TEURS

La rencontre du 11 septembre au centre social Pari's des Faubourgs a démontré, une nouvelle fois, l'engagement des responsables des centres sociaux quand il s'agit de se mobiliser pour réfléchir, débattre, travailler aux prises de position et mettre en perspective les actions du réseau (25 centres étaient représentés). Le format de ces rencontres, réunissant les salariés et les bénévoles, est apprécié. La réussite de la rencontre 2010 est à mettre sur le compte de la bonne préparation effectuée par les administratrices-teurs du CA fédéral et par les deux groupes de travail liés aux thèmes abordés.

Deux points principaux étaient à l'ordre du jour : le renouvellement des conventions avec le Département de Paris et les premiers enseignements de l'étude enfance – jeunesse. L'introduction de la journée par la Présidente a précisé, à propos du premier point, le ton à donner aux futurs échanges avec la DASES concernant le renouvellement des conventions : porter l'ambition d'un nouveau partenariat ou d'un partenariat renforcé avec le Département de Paris.

Le débat sur le renouvellement des conventions :

Un large consensus s'est dégagé sur le fait d'accepter la fusion des deux conventions existantes (« animation globale » et « jeunesse ») tout en relevant les points de vigilance :

- le danger d'un financement moindre, d'une perte de lisibilité du financement "jeunesse".
- La prise en compte des propositions du réseau en matière de "politique enfance jeunesse". Un consensus se dégage pour dire qu'il est préférable de faire état dans la future convention d'un financement d'une "mission enfance – jeunesse" et non d'un "poste". La notion de mission renvoie à un projet, une politique.

Les participants ont rappelé leur attachement à la reconnaissance, par la DASES, de la fonction d'animation globale et de coordination, du projet d'action collective famille, de la fonction accueil. Ce, dans l'optique d'un meilleur soutien de la DASES sur ces fonctions. Le plan de redressement économique des centres sociaux annoncé par la collectivité parisienne doit pouvoir être, à terme, la réponse à cette question.

La question des loyers a également été abordée : les participants ont rappelé leur volonté d'aller vers la gratuité totale des loyers supportés par les centres sociaux associatifs. C'est un objectif à atteindre pour la fin de la mandature actuelle.

Le débat sur la future convention a été l'occasion d'un rappel sur les risques de la législation actuelle (circulaire Fillon du 18 janvier 2010) concernant le conventionnement des associations avec les collectivités locales : la principale inquiétude est liée à la requalification de certaines de nos activités, de nos projets et leurs mises en concurrence par le biais de "marchés publics" ou d'une DSP. L'assemblée des Présidentes-ts et Directrices-teurs décide de s'associer le concours d'un juriste pour étudier la convention proposée et faire des propositions à la DASES.

L'étude enfance - jeunesse :

La présentation effectuée par Patrick MENARD, à partir des premiers enseignements de l'étude qu'il a conduite, a permis aux participants de dégager un point essentiel pour les

échanges sur la future convention : les centres sociaux entendent défendre une approche "globale et familiale" de leur action en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Les travaux en ateliers ont précisé plusieurs points comme :

- l'importance de renforcer cette dimension globale et familiale pour ne pas cloisonner notre intervention en fonction de la classe d'âge ou d'une activité.
- la complémentarité de notre approche, le partenariat avec les autres acteurs de la jeunesse à Paris.
- l'organisation de notre intervention : sortir du générationnel pour renforcer davantage l'intergénérationnel
- la nécessaire dimension transversale qui nourrit l'intervention en direction de l'enfance et la jeunesse dans nos structures.
- l'approche globale et familiale ne doit pas empêcher à une certaine classe d'âge pour laquelle il peut y avoir une prise de distance avec la famille (le désir d'autonomie) et inversement ne pas omettre les possibilités d'apports des jeunes vers les autres générations.
- dans les fonctions liées à la jeunesse, reconnaître à la fois la fonction d'animation et la fonction de coordination : il est impossible de dissocier ou d'opposer les deux aspects.

Un constat est largement partagé : il y a un souci de coordination territoriale. Le diagnostic partagé doit permettre de nourrir la définition d'une politique jeunesse dans les centres sociaux.

Les participants ont exprimé le souhait de se rencontrer davantage : exposer leurs difficultés, leurs pratiques (notamment dans les relations avec les partenaires), les points d'actualités (de leur actualité). Il y aura peut être nécessité de prévoir un rythme de deux réunions annuelles : une lors de la rentrée, une pour le début d'année civile. Cela permettrait d'aborder plus de sujets et de construire un ordre du jour plus ouvert aux propositions des centres.

LE GROUPE FONCTION DIRECTRICE-TEUR

En 2010, le groupe "fonction directeur" s'est réuni à 6 reprises et rassemble en moyenne entre 12 et 17 personnes. Les rencontres sont installées sur une 1/2 journée.

Les réunions de ce groupe sont régulières (sans imposer une "cadence" rigide) mais la participation reste tributaire des disponibilités et de la charge de travail des centres comme de la fédération en matière de préparation. En 2010, les ordres du jour étaient plus précis et il faut remarquer un lien plus important avec les chantiers fédéraux, les articulations avec les décisions ou débat du conseil d'administration de la fcs75. Cette situation consacre la place de ce groupe dans la vie fédérale. Il faut rappeler que ce groupe est à l'origine de l'étude enfance – jeunesse, de l'action à venir sur le bilan et les perspectives du dispositif de soutien à la fonction accueil. Il y a cependant une tension sur laquelle il convient d'être vigilant : installer un ordre du jour trop "descendant" nuirait aux nécessaires temps d'échanges et de "respiration" sur les points voulus par les directeurs et directrices.

La tendance des propos tenus lors des réunions de l'année 2010 renvoie indéniablement vers une complexité de la fonction et une charge de travail de plus en plus forte. Sur ce sujet nous devons être à l'écoute et réfléchir aux réponses à apporter. C'est une réalité de beaucoup de milieux professionnels, les centres sociaux n'y échappent pas !

Le bilan ou la réflexion du groupe sur son fonctionnement, son objet :

En fin d'année 2010, le groupe s'est penché sur une possible reformulation de ses objectifs de travail et de son fonctionnement. Voici ce qu'il ressort de cette réflexion :

L'attente principale et première des directeurs-trices porte sur un désir "d'échanges" entre pairs :

- En premier lieu sur ce qui a trait à la fonction de directrice ou directeur.
- Ensuite et avec une importance moindre, sur son "actualité" ou l'actualité des collègues (entendre les collègues est considéré comme une ressource pour son propre travail)
- Il apparaît également (mais dans une moindre mesure) une attente de débats plus approfondis sur des "thèmes" ou "points précis" (un désir de qualification complémentaire sur un sujet...).
- Sinon les contenus attendus de ces échanges portent sur les pratiques, les expériences, le partage d'outils.

Manifestement le groupe est sensible à l'existence d'un "tour de table", d'une expression et d'une écoute de chacun : pour entendre "l'actualité" de chacun, des informations de toutes natures (sur la situation des publics et des territoires) voire quelquefois formuler des "alertes".

Le groupe a formulé la mise en place d'outils :

Pour l'organisation des réunions les directeurs-trices sont majoritairement demandeurs d'un ordre du jour. Un compte-rendu ou relevé de décisions, très léger est souhaité, surtout pour garder le fil des points abordés (une trace de l'information exprimée oralement, d'une information sur la nature de l'outil exposé ...) et permettre ainsi d'informer les collègues absents. Est suggérée également la constitution d'une base de données rassemblant des documents utiles à la fonction.

Les conclusions dont il faudra s'inspirer pour l'année 2011

Au delà des aspects les plus significatifs, il ressort de nouvelles tendances ou des rappels :

- Le débat ou un échange sur thème : des sujets méritent d'être débattus avec un peu de temps et davantage d'éclairage ; c'est la question de l'apport extérieur ou d'une expression plus structurée (préparée à l'avance par un ou une collègue) qui est posée.
- L'enjeu posé porte aussi sur la "stratégie" ou le "long terme" sur les questions de "management", de financements, de dispositifs ... Il s'agit pour les directeurs-trices de pouvoir "prendre du recul" pour mieux penser, comprendre ce qui se joue en interne et en externe.
- La lisibilité, la participation à ce que fait ou décide la fcs75 est aussi posée.
- La préservation et le rattachement aux valeurs et à leur mise en pratique ... sont très présents dans les propos des directeurs-trices.
- Il y a aussi le désir, de plus en plus important de connaître "l'ailleurs" : dans le reste du réseau mais aussi hors de Paris.

LA FORMATION DES BENEVOLES

La Fédération a maintenu la proposition d'un catalogue de formation proposé aux bénévoles des centres sociaux parisiens. Compte tenu du renouvellement des équipes et des besoins exprimés par les centres sociaux, les propositions sont restées identiques pour l'essentiel. S'y sont ajoutées des formations émanant de l'expression de demandes et traitées en interne avec une collaboration de la Fédération.

Concernant les centres sociaux en émergence et/ou en renouvellement de projet, l'équipe fédérale a effectué un travail de formation auprès des équipes d'administrateurs.

Les formations fédérales sont organisées par la Commission formation constituée de représentants des centres sociaux. Elle s'est étoffée en 2010 sans pour autant parvenir à une représentation significative des bénévoles. Elle s'est réunie 5 fois dans l'année et ses membres ont suivi de près la réalisation du programme, notamment par des interventions systématiques dans les groupes de façon à les ouvrir à une dimension fédérale et à participer aux évaluations.

En outre, des rencontres ont été organisées de façon systématique avec les intervenants en fin de programme. Deux moyens de faire évoluer les thèmes et contenus de formation.

L'équipe fédérale a participé aux travaux de la **Commission régionale formation** : élaboration de cahiers des charges, choix d'intervenants, ainsi qu'à la préparation du BPJEPS et au suivi des stagiaires.

Les circuits de communication entre les centres sociaux parisiens et la coordination régionale ont été améliorés, d'où une meilleure utilisation des offres de formation en particulier par les salariés des centres sociaux, ce qui a permis de mettre en place sur site des projets de formation qui ont impliqué les intervenants de formations régionales.

Cette évolution s'est confirmée en 2011, notamment pour les référents famille et pour l'accueil.

Les tendances 2010 :

Les thèmes de formation 2010 sont identiques à ceux de l'année précédente. Les objectifs et les contenus sont référés aux fonctions et aux valeurs des centres sociaux, portés par les formateurs en raison d'un travail régulier avec eux.

On note un fléchissement de la fréquentation de certaines sessions par les bénévoles qui s'explique de plusieurs façons :

- session nouvelle (travailler avec les groupes) qui emporte plus de succès en 2011.
- formation des coordinateurs salariés qui à leur tour peuvent proposer un accompagnement formatif aux bénévoles qui travaillent avec eux (accueil).
- nécessité de revoir un projet pédagogique compte tenu des évaluations des stagiaires (accompagnement à la scolarité).
- manque de motivation pour la formation proposée (animer des groupes dans des EPN).

Partant du constat du rôle essentiel des coordinateurs dans l'accompagnement des bénévoles et de leur demande, deux groupes de travail ont été mis en place à leur intention :

- sur les activités linguistiques dont le document de synthèse « Repères pour les actions linguistiques en centre social » a été diffusé en 2011.
- sur l'accompagnement à la scolarité : qui devrait déboucher sur un référentiel et de nouvelles propositions de formation pour les coordinateurs et les bénévoles.

Dans ces deux cas, la démarche a permis un renforcement des compétences des participants, la constitution d'un réseau et la clarification du sens des activités concernées dans les projets des centres sociaux.

En conclusion, on note le développement de formations sur site animées soit en interne, soit par des intervenants extérieurs. Il manque encore à la Fédération une vue d'ensemble des plans de formation des centres sociaux qui favoriserait la constitution d'un pôle de ressources et l'émergence de nouvelles propositions de formation pour les bénévoles.

Les sessions de l'année 2010 ont permis de former 132 bénévoles sur des thématiques ou fonction comme : « Être formateur des adultes migrants », « L'autre et nous », « Le jeu comme outil d'animation pour les activités d'adultes », « DILF – Formation des formateurs » (inter-centres et sur site), « La fonction accueil », « Être administrateur en centre social ».

La réalisation d'un "Guide Repères pour les activités linguistiques en centre social" :

Les rencontres des coordinateurs d'activités linguistiques des centres sociaux parisiens, soutenues par la fédération et avec la collaboration de Mme MAMMAR ont permis la mutualisation des pratiques professionnelles et la rédaction d'un livret intitulé « Guide Repères pour les activités linguistiques en centre social ». Il faut souligner l'investissement de Hélène ARNAUDET, coordinatrice du Relais 59, pour faire aboutir ce document.

Ce livret est un support pour les nombreux formateurs bénévoles des ateliers de savoirs sociolinguistiques et d'apprentissage du français, tant sur la partie technique que pédagogique de leur intervention.

Des outils communs ont ainsi pu être conçus pour l'accueil, le suivi des compétences et l'encadrement de ces formateurs bénévoles.

Le livret de 20 pages, format A4, a été imprimé début 2010 et diffusé tout au long de l'année, au grès des demandes. 500 exemplaires ont été utilisés en 2010. Il est aussi disponible sur le site de la fédération de Paris, et celui de la FCSF.

LA COMMUNICATION AU SERVICE DU RESEAU

FIL INFOS FEDE

Il demeure l'outil principal d'information du réseau et de nos partenaires. Cette lettre hebdomadaire est un outil essentiel pour le réseau, permettant à la fois un rappel des rendez-vous fédéraux, un partage de l'actualité des centres, un recensement des appels à projets, une information sur les initiatives des partenaires, une sélection d'événements liés aux métiers des centres sociaux, une bourse à l'emploi. Le fil Infos permet de trier, synthétiser et diffuser la multitude d'informations qui parviennent à la fédération, en limitant le nombre de mails envoyés au réseau.

Malgré un mouvement de personnel au sein l'équipe fédérale, la parution hebdomadaire n'a jamais été ralentie. Au contraire, la diffusion a été meilleure avec 43 numéros envoyés contre 36 l'année précédente.

Depuis la fin 2010, il intègre une nouvelle rubrique «Infos réseaux fédéraux » afin de mettre davantage en avant les initiatives (événements, productions, prises de position...) de la coordination régionale et de la fédération nationale. Le Fil Infos est également revenu à un sommaire plus stable, afin de faciliter la lecture d'une semaine sur l'autre. Pour 2011, il a été décidé de ne plus intégrer les demandes de stage, en les renvoyant directement aux centres.

LE FIL INTERNE

C'est un mail formalisé envoyé aux directeurs et présidents des centres sociaux. Il a été demandé par les directeurs il y a 3 ans, afin de disposer d'un outil au lectorat restreint, contrairement au Fil Infos. Il a pour objectif d'informer les centres sociaux sur les enjeux stratégiques internes et externes et de favoriser la circulation des informations sur les dossiers de financements, les événements particuliers, etc.

En 2010, 3 "fil interne" ont été réalisés. La question de son utilité se pose. Une présentation plus distincte lui donne-t-elle un poids plus grand pour ses destinataires ? Les directeurs et présidents prêtent-ils plus attention à son contenu qu'à celui d'un mail « classique » ? Un travail est prévu lors de la rencontre présidents/directeurs de septembre 2011.

SITE INTERNET

La fédération dispose d'un site Internet à l'adresse www.centres-sociaux-paris.org. Après avoir connu de gros soucis d'affichage, son accès a été limité en novembre 2010 à une page expliquant sa refonte en cours, et donnant comme informations les coordonnées de la Fédération et l'annuaire des centres sociaux parisiens.

Après une première réflexion en juillet, cette refonte a donc débuté en novembre 2010, en s'inscrivant dans le cadre du projet numérique de la FCSF, et en s'appuyant sur l'outil collectif WordPress MultiUser de la plateforme centres-sociaux.fr.

La volonté qui conduit la conception de cette nouvelle version est tout d'abord d'apporter une meilleure visibilité du réseau, en expliquant ce qu'est un centre social, en donnant les coordonnées des centres à Paris, en valorisant les actions réalisées, en mettant à disposition les productions du réseau... Le travail sur la définition des fonctions fédérales a mis en effet en lumière la primauté d'une fédération comme porteuse de la parole collective. Il faut donc dépasser le site institutionnel « vitrine » pour donner à lire les positions fédérales, faire comprendre le sens de nos actions, être au plus près de ce qui se fait dans les centres, avec une réactivité plus grande et une plus grande liberté éditoriale que le fil Infos (qui ne comprend que des brèves). Disponible en permanence, permettant une mise à jour rapide, le site doit également être la principale source d'information sur le réseau des centres sociaux et socioculturels parisiens pour le grand public (définition, annuaires, activités) mais aussi pour les acteurs des centres sociaux (agenda, documents...), notamment auprès des bénévoles qui ne reçoivent pas toujours le fil Infos. Enfin, en logique avec ce qu'est une fédération, le site doit aussi ouvrir vers ceux des centres sociaux adhérents, et des réseaux (FCSF, CFCS).

Faire du site de la fédération un reflet du réseau, plus qu'un site institutionnel, implique que les centres soient également partie prenante de la conception du site, et de son alimentation régulière. La définition du contenu a été travaillée à la fois au sein de l'équipe fédérale, avec

le conseil d'administration, mais aussi par un petit groupe de salariés et administrateurs de centres sociaux réuni début 2011.

LE JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE (JAS) : LA RUBRIQUE « JOURNAL DES RESEAUX »

Depuis janvier 2010, le Journal de l'action sociale consacre chaque mois une rubrique intitulée « le Journal des réseaux » à l'actualité de plusieurs grandes associations ou fédérations, dont celle des centres sociaux.

La FCS75 a été associée à deux reprises, par l'intermédiaire de la FCSF, à la rédaction d'un article sur les ateliers sociolinguistiques, « Des ateliers de français en phase avec le quotidien » (annexe 5), paru en octobre, avec les interviews de Martine Trapon, présidente de la FCS75, d'Hélène Arnaudet, coordinatrice pédagogique au Relais 59, et d'Alexandra Prokhorova, participante à ces ateliers au Relais 59, et d'un autre sur les Espaces Publics Numériques portés par les centres sociaux parisiens, « Les Espaces publics numériques, lieux de technologie et de partage » (annexe 6), plus particulièrement sur Espace 19 Multimédia.

LA FONCTION COMMUNICATION DE LA FCS75 EN 2011

Finalisé en avril 2011, le site Internet sera un outil évolutif. Ainsi, il faudra prévoir vers octobre de réunir un groupe de travail pour évaluer les 6 premiers mois du site et étudier les éventuelles adaptations nécessaires. Il faut également voir le site des centres sociaux parisiens comme un premier élément d'une dynamique nécessaire de l'ensemble du réseau quant aux outils numériques. Pour qu'il soit régulièrement mis à jour, que les outils de mise en valeur de l'actualité des centres aient du sens, il faut que les sites des centres sociaux eux-mêmes intègrent une dimension dynamique. Aussi, en lien avec le chantier numérique de la FCSF qui propose un support d'hébergement, une aide à la conception et une formation, la fédération de Paris pourra mettre en place, selon les besoins, un accompagnement collectif ou individuel aux centres souhaitant refaire leur site Internet dans cette logique.

Programmée dans le contrat d'objectifs CAF / FCS75, la **Lettre aux décideurs**, devra être lancée au troisième trimestre 2011. Cet outil a pour objet d'informer les élus et financeurs, deux à trois fois par an, des grands thèmes qui traversent la vie des centres sociaux, pour mieux partager la réalité du terrain, les ambitions des centres, les valeurs du réseau, et créer ainsi un large environnement de soutien aux centres sociaux et de leur réseau. Un outil « politique », de « lobbying », qui promeut le centre social participatif, qui relaie les propositions du réseau, qui anime le débat citoyen sur la place parisienne, qui valorise le travail collectif et partenarial. La ligne éditoriale appartiendrait au conseil d'administration de la FCS75, autour des prises de position et des propositions de la FCS75 et des CA des centres sociaux, d'une réaction à l'actualité au regard de nos valeurs ou de la posture donnée par notre métier, d'une initiative phare du réseau, etc.

Si le **Fil Infos fédé** fonctionne bien, il a cependant besoin d'un toilettage. Il pose parfois des problèmes en termes d'envoi et d'affichage. Alors que la Fédération a fait évoluer ses outils (mise en suspens d'*En Bref*, développement d'un nouveau site Internet...), il convient de mettre à plat cet outil pour en redéfinir le contenu et sa complémentarité avec les autres sources d'informations. Si le nombre de destinataires est stable autour de 250, il est loin de toucher l'ensemble des acteurs des centres sociaux. La liste d'envoi devra être mise à jour avec l'aide des équipes des centres, pour intégrer au maximum l'ensemble des salariés et bénévoles qui souhaitent être informés de l'actualité du réseau.

En Bref n'est pas paru depuis 2009. La question de l'utilité de le relancer se pose. En effet, avec la *lettre aux décideurs*, qui doit permettre d'affirmer les positions du réseau auprès de nos

partenaires, le site Internet qui ambitionne de mettre en valeur les actions des centres, et le *Fil Infos* qui relaie l'actualité parisienne, la nécessité d'un quatrième outil régulier, imaginé comme plus axé sur les pratiques professionnelles des centres sociaux, peut être réinterrogée. Le titre lui-même semble contradictoire avec l'ambition de cet outil qui est d'apporter une réflexion et non de brosser rapidement la vie du réseau.

Enfin, la FCSF a lancé, fin 2009, un réseau interne, **RECO**, qui allie à la fois annuaire des acteurs des centres, espace d'échanges et plateforme de travail collaboratif. Le réseau parisien, pas plus que la majorité des autres réseaux départementaux, s'est peu approprié ce nouvel outil, faute probablement d'intérêt à le faire. Il pourrait pourtant être utile en termes d'échanges, de co-construction et de partage d'outils, dans le cadre notamment des groupes de travail thématiques mis en place par la fédération.

Avec le départ du conseil d'administration fédéral d'Isabelle LACORNE, se pose enfin la question du ou des référents politiques sur la fonction "communication".

LE DEBAT CONCERNANT LA « CIRCULAIRE DU 18 JANVIER 2010 » RELATIVE AUX RELATIONS ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS ET LES ASSOCIATIONS

La circulaire du 18 janvier 2010 entend « clarifier et sécuriser le cadre juridique des relations financières entre pouvoirs publics et associations, et simplifier les démarches effectuées par les associations ». La conclusion affirme que « cette circulaire participera pleinement de la reconnaissance de l'action des associations et de l'essor du mouvement associatif auquel le gouvernement a réaffirmé son attachement ».

Dès sa parution, la circulaire a soulevé des questions pour le réseau des centres parisiens. Pour aller au bout de ces interrogations, un groupe d'administrateurs de la fcs75 a souhaité créer les conditions d'une meilleure appropriation des contenus et enjeux de la circulaire, de la "directive européenne services" et les mettre en débat au sein du réseau des centres parisiens. La fédération a contacté un juriste spécialiste du droit des associations et fait appel à un représentant d'un collectif d'associations (RECIT) qui avaient pris position contre celle-ci. Une rencontre départementale a eu lieu le 22 juin 2010 en présence de plus de 50 personnes des centres parisiens dans les locaux de la FCSF. Les interventions et le débat de clôture ont fait l'objet d'un enregistrement audiovisuel.

Aujourd'hui, les inquiétudes des centres parisiens ne sont pas levées.

Les conclusions du juriste expriment des zones de flou nombreuses et des mécanismes complexes qui laissent le champ libre à une interprétation au cas par cas. Comment sera traduite cette circulaire par les services de l'État, par les collectivités territoriales ? L'enjeu, sous la pression européenne et avec les zones d'ombre concernant l'interprétation de cette circulaire, est – demain – de nous voir considérés comme des "entreprises à statut associatif rendant des services contractualisés avec des partenaires publics". Or, nous ne vendons pas des services ! Nous portons un projet de centre social participatif, source d'émancipation des habitants et de développement social local, de citoyenneté et de mise en relation des personnes pour porter ensemble des "foyers d'initiatives" dans le respect des valeurs des centres sociaux. Cela nécessite un espace d'autonomie et de liberté associative, clairement protégé.

LE RENFORCEMENT DU SENS
ET LA QUALIFICATION DE NOS PROJETS

L'ETUDE : « VERS UNE POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE DANS LES CENTRES SOCIAUX PARISIENS »

La décision, la préparation du cahier des charges, le déroulement, le suivi et la restitution de l'étude enfance – jeunesse ont mobilisé tous les centres sociaux en 2010 sans exception (adhérents et non adhérents). Nous ne reprendrons pas tous les aspects de cette implication. Ils sont largement exposés dans l'étude accessible sur le site internet de la fédération. Nous voulons toutefois rappeler plusieurs éléments :

- l'engagement sans faille de toutes les équipes des centres (salariés et bénévoles) et la participation de nombreux acteurs parisiens (institutionnels et politiques) qui œuvrent en direction de la jeunesse (clubs de prévention...)
- la confiance apportée par les partenaires des centres (CAF de Paris, BAPJ) et l'appui déterminant de la Mission Prévention Toxicomanie de la DASES pour la faisabilité de cette étude. Avec ce partenaire, une suite est à donner en 2011 sur les engagements pris conjointement.

Cette étude a fait l'objet d'une restitution en 2 temps :

- une première communication et un travail en ateliers à l'occasion de la journée des présidents-tes et directrices-teurs le 11 septembre 2010.
- une restitution complète et un débat avec tous les acteurs impliqués du réseau au centre social Le Relais Ménilmontant le 18 octobre 2010.

S'il fallait résumer (très succinctement) ce que préconise cette étude pour qu'il y ait politique – enfance jeunesse dans les centres sociaux, le propos pourrait être celui-ci :

- Il y a des améliorations à réaliser sur la cohérence de l'intervention l'ensemble des intervenants jeunesse à Paris. Beaucoup de ces intervenants ne se connaissent pas (ou insuffisamment) et il y a même, parfois, un cloisonnement.
- Il y a à approfondir notre vision de la jeunesse : quel regard portons-nous et quelle place voulons-nous donner à la jeunesse ?
- Il y a à faire progresser l'image des centres sociaux sur ce champ : nous ne donnons pas assez à voir le rôle que nous pouvons avoir sur la jeunesse. Pour pouvoir travailler en lien avec d'autres acteurs, il nous faut travailler sur les représentations que ces derniers ont des centres sociaux.
- Il y a l'invitation, pour les centres sociaux, à prendre la main sur ces questions liées à l'enfance – jeunesse : notamment sur ce travail de lien, de cohérence avec tous les autres acteurs locaux. Le travail de coordination (ou de contribution à la coordination) relève du "savoir-faire" des centres sociaux, reconnu de tous. Nous pouvons avoir un rôle moteur pour favoriser ce lien.
- Compte tenu des moyens limités des centres, il nous faut prendre le temps de la réflexion pour définir les objectifs premiers sur cette question de la jeunesse (que voulons-nous mettre collectivement en place et impulser à court, moyen et long terme ?).
- Afin que les centres jouent pleinement leur rôle tant sur les différentes approches de leur intervention (éducative, familiale, d'autonomie, d'insertion sociale et professionnelle) et selon les classes d'âge (les différentes « étapes » vers l'âge adulte) il est nécessaire qu'ils puissent disposer d'une équipe enfance – jeunesse renforcée.
- En fonction du diagnostic partagé, de la réalité locale, il revient aux centres de se positionner dans leur action, de savoir fixer ses limites, de ne pas vouloir tout faire (...travailler en réseau, connaître ses propres compétences, montrer nos limites ou ce qu'il nous faut pour aller plus loin).

- Il y a, dans chaque centre, une réflexion à poursuivre sur le rôle et les fonctions des animateurs – coordinateurs à partir du diagnostic partagé, à partir du projet social.

L'étude a été terminée à la fin de l'année 2010 et le conseil d'administration de la fédération a décidé la mise en place d'une commission départementale jeunesse. Comme pour chaque commission fédérale, un administrateur est nommé référent.

Quelles missions pour la Commission jeunesse ?

L'étude soulève différentes problématiques qu'il est nécessaire d'appréhender au sein de la Fédération. Cette dernière pourrait ainsi préciser ce qu'elle entend par Politique Jeunesse et définir des valeurs d'accueil et d'accompagnement de ce public, validées par le réseau. Il s'agit également d'affirmer ou de ré-affirmer son appartenance au mouvement d'éducation populaire après s'être interrogée sur ses pratiques. L'enjeu est aussi d'être force de propositions dans le cadre des négociations actuelles et à venir auprès des partenaires.

Les missions de la Commission :

1. Affiner le diagnostic, à partir de l'étude, du mode de traitement des questions de jeunesse dans le réseau afin de définir les bases de la politique fédérale sur cette question,
2. Sensibiliser les élus et autres partenaires sur ces questions afin d'avoir les moyens nécessaires à nos actions,
3. Alimenter la FCS75 sur les données statistiques, financières et autres pour une vision plus globale de la réalité des centres lui permettant d'assurer son rôle de fédération dans ses dimensions de veille, d'anticipation, d'alerte...
4. Défendre l'éducation populaire comme socle de nos modes d'interventions, favoriser la qualification des intervenants, la mutualisation... Faire réseau.
5. Travailler sur les valeurs éducatives des centres sociaux en matière d'intervention enfance jeunesse dans le cadre du projet de société et la philosophie défendus par les centres sociaux.

Les objectifs de la Commission :

- Outiller, mutualiser, échanger,
- Travailler sur le volet formation, sur la qualification des professionnels,
- Elaborer des outils communs permettant d'avoir une vision plus fine des publics accueillis et des problématiques,
- Animer le réseau, favoriser la réflexion sur nos pratiques,
- Accompagner et qualifier les professionnels,
- Développer des projets collectifs, mutualiser les expériences et les moyens,
- Développer les partenariats, savoir identifier les réseaux, être en capacité d'interpeller nos partenaires, de faire lien avec les élus centraux et d'arrondissement,
- Déterminer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre la politique enfance jeunesse des centres sociaux parisiens (communication, moyens humains et financiers...)

FORMATION-ACTION « ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE : LA SPECIFICITE DES CENTRES SOCIAUX PARISIENS »

11 centres sociaux ont participé, en 2010, à cette formation action, animée par Eric Waroquet, formateur-consultant. Une personne bénévole du réseau a apporté son concours aux différentes séances de travail (prise de notes, préparation des séances...).

Pour mémoire, ce travail faisait suite à une journée départementale d'où ressortait la nécessité de se réapproprier (dans un environnement en pleine évolution ces dernières années : introduction de cours de soutien à l'éducation nationale, implication des centres dans le dispositif de réussite éducative...) les aspects fondamentaux de l'accompagnement à la scolarité, de consolider les pratiques en cours et d'appréhender les évolutions à donner à cette activité présente dans tous les projets des centres.

Les principaux objectifs retenus pour cette formation action sont :

- Partager et questionner les aspects fondamentaux de l'accompagnement à la scolarité en centre social, interroger l'articulation de l'activité avec le projet social.
- Mutualiser les bonnes pratiques, les capitaliser dans un écrit pouvant faire référence.

Le contenu de cette formation-action, prévu au départ sur 5 séances :

- L'enfant et le « métier d'élève »,
- La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité,
- Les pratiques mises en œuvre par les centres.

A ces premières journées a été ajouté un temps complémentaire à la demande du groupe. Les premiers éléments de ce travail ont été transmis au chargé de mission sur l'étude enfance – jeunesse. La finalisation de cette formation – action a été volontairement mise en suspens quelques temps pour attendre les conclusions et les prolongements de l'étude enfance - jeunesse.

Une dernière journée de travail en mars 2011 a permis d'affiner l'écrit définitif du groupe. La dernière et prochaine étape, qui sera menée à partir du mois de juin consiste à mettre en débat au sein du réseau les éléments avancés par le groupe. La diffusion des conclusions devrait donner lieu à la parution d'un document pour la rentrée 2011.

LA MEDIATION ET L'ACTION CULTURELLE DANS LES CENTRES SOCIAUX

PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE DE PARIS

La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris et la Ville de Paris, conscientes que « l'accès aux institutions culturelles ainsi qu'aux pratiques culturelles et artistiques est essentiel dans un processus global et durable d'épanouissement des individus, de tissage ou maintien du lien social et familial, d'ouverture à l'autre et de dialogue », ont mis en place à travers une convention triennale, un partenariat visant à garantir une offre culturelle accessible à tous et à soutenir les actions culturelles et artistiques développées par les centres sociaux. Les objectifs de cette convention 2008-2010 étaient de :

1. permettre aux publics des quartiers populaires de découvrir l'univers d'institutions culturelles,
2. soutenir les actions à caractère culturel des centres sociaux.

Le Musée du Quai-Branly

2010 a vu la fin du partenariat entre le Musée du Quai-Branly, la Ville de Paris (DPVI) et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris, mis en place en 2008.

En janvier, pour remobiliser les centres et permettre au plus grand nombre de personnes d'accéder au musée, une réunion avec les relais culturels a été organisée par la Fédération, en lien avec le Musée Quai Branly et la DPVI. Cette rencontre a permis de partager les bons points positifs de ce partenariat, et de dresser les freins à lever pour atteindre la participation la plus grande possible.

Entre janvier et juin, les centres sociaux ont organisé 11 visites contées, 7 ateliers, 2 visites jeu et une visite apéro, pour un total de 210 visiteurs.

Sur les 3 ans, cela représente 108 visites, réparties en 50 visites contées, 29 visites autonomes, 25 ateliers, 3 visites jeu et une visite apéro, qui ont bénéficié à 1150 personnes. De plus, 87 relais culturels ont profité des visites découvertes.

Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Un nouveau partenariat a également été signé entre la DPVI et la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, pour faire profiter les centres sociaux et associations de proximité de visites gratuites. Ce partenariat a bénéficié à 7 personnes relais pour la visite-découverte organisée en septembre 2010, et 5 centres ont organisé des sorties dans ce cadre. Un accent particulier a été mis sur l'accueil des groupes ASL, grâce à une visite-découverte spécifique en janvier 2011 et à un guide pédagogique élaboré par la DPVI et la CNHI, avec la participation de centres sociaux, qui doit paraître au printemps 2011.

Mon Premier festival

Une information plus en amont, et la participation de la Fédération à la gestion de la réservation des places a permis de faire participer un nombre plus important de centres sociaux au festival de cinéma jeune public « Mon premier festival », durant les vacances de la Toussaint. Ainsi, 803 usagers de 15 centres sociaux associatifs et CAF ont bénéficié de places gratuites.

Un effort dans la fluidité de réservation, pour éviter les multiples niveaux de validation (fédération, DPVI, salles de cinéma) et répondre plus rapidement aux demandes serait profitable pour l'année prochaine.

Formation audiovisuelle

A la fin de l'année 2010, la fédération a accompagné la mise en place d'une formation audiovisuelle organisée par la DPVI et la Mission cinéma de la Ville de Paris. 4 salariés de centres sociaux s'y sont inscrits.

Ciné égalité

Au cours du deuxième semestre 2010, la fédération a également participé à la mise en place l'opération « ciné égalité », à laquelle 5 centres participeront en 2011. Il s'agit d'un concours de story boards pour les 12-18 ans, au sujet de l'égalité sexuelle, dont l'enjeu est la réalisation du court-métrage avec une équipe de professionnels.

Il convient de noter que la dimension culturelle est de plus en plus intégrée dans les projets sociaux des centres. La participation aux propositions transmises par la DPVI et à celles du collectif d'organismes culturels « Vivre Ensemble » est forte. Enfin, les centres proposent des activités artistiques variées (chant, théâtre, vidéo, danse, ateliers avec des artistes...) qui se déroulent au sein même de leurs locaux. Elles sont, la plupart du temps, financées sur leurs fonds propres.

COINS LIVRES

Enquête : Photographie des coins livres en 2010

Il y a aujourd'hui 21 coins livres, dont 16 portés par les centres sociaux. Le programme devrait en 2011 intégrer 3 autres centres.

Une enquête en octobre 2010 auprès des associations porteuses de coin livres a permis de dresser un instantané. De ce panorama presque exhaustif (18 participations obtenues) il en ressort une progression continue, avec au minimum un espace ouvert par an.

Largement portés par les salariés des structures porteuses, les bénévoles représentant un tiers des intervenants, les coins livres sont majoritairement implantés dans une salle dédiée ou une bibliothèque, mais aussi pour une part non négligeable à l'accueil. Autour d'un fonds essentiellement composé d'albums jeunesse et de bandes dessinées, ces espaces sont complétés par des animations régulières dans 16 des 17 centres qui ont répondu (principalement de la lecture collective avant ou après l'accompagnement à la scolarité), par une mise à disposition de livres dans 15 d'entre eux, et par le prêt de livres dans 12.

Les associations constatent un réel développement du goût de la lecture auprès des plus jeunes grâce aux coins livres, en leur facilitant l'accès au livre, et le développement des échanges entre usagers et avec les bénévoles et les salariés. Pour les équipes, cet espace convivial est vu comme un bon complément au service du projet social de l'association, une passerelle vers d'autres activités (accompagnement à la scolarité, accueil collectif des mineurs, accompagnement à la parentalité, mais aussi halte-garderie et petite enfance, ateliers sociolinguistiques et cours d'alphabétisation, animations de quartier, accueil des adolescents...), et une occasion de constituer de nouveaux partenariats locaux.

Cette enquête a montré que les objectifs de départ ont été réalisés mais que pour ce faire, il a fallu du temps : du temps pour se former, pour expérimenter, pour consolider. La coordination par la fédération a permis, selon les propos des partenaires, une meilleure appropriation par les directeurs de centres et une mobilisation plus forte des centres sociaux. Il reste un effort à faire en termes de communication, pour valoriser ce dispositif, peut-être aussi mieux l'intégrer dans une action culturelle fédérale autour de la lecture. Au niveau des associations, la difficulté est de faire perdurer le lieu, face à un *turn over* des salariés important et à la difficulté de recruter des bénévoles.

Première rencontre départementale

La première rencontre départementale des Coins livres, organisée par la Fédération, en lien avec la DDCS et ARPLE, a réuni près de 30 participants, salariés ou bénévoles des associations porteuses et partenaires.

Elle a été l'occasion de partager les expériences des centres, avec les interventions du centre Cerise, sur ses activités autour des plus petits, de l'ENS Espace Torcy dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, de la 20ème Chaise, avec ses actions hors les murs, d'Archipélia pour un travail autour de théâtre et de l'illustration, et de l'association Le Petit Ney sur la lecture pour tous dans et hors les murs. Occasion également, à partir des résultats des questionnaires, de partager les perspectives 2010-2011 et d'organiser le programme de formation.

Formations

Les formations 2010-2011 ont repris en novembre. La fédération gère leur organisation en termes de réservation de salles, de préparation logistique et de convocation. L'association ARPLE assure le contenu pédagogique des formations.

Le succès des formations de base relancées en novembre, avec une vingtaine de participants, montre le profond intérêt de notre réseau pour la question de la littérature jeunesse et de la transmission du goût de la lecture aux enfants et aux adolescents.

Cela peut aussi signifier qu'au delà des coins livres, ce pan de la culture pourrait être davantage travaillé au niveau fédéral.

Perspectives 2011

Malgré la présence à Paris d'une offre culturelle riche, de nombreux habitants des quartiers populaires restent éloignés voire absents des pratiques et des institutions culturelles. L'ambition de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris est de permettre aux usagers des centres et aux habitants dans cette situation d'entrer dans une dynamique d'expression culturelle et d'accès à l'ensemble de l'offre artistique.

La première convention culturelle entre la DPVI et la FCS75 a permis de coordonner les actions et d'accompagner le développement de la dimension culturelle dans les activités des centres. Aujourd'hui, il faut profiter du renouvellement de la convention, pour acter le pas supplémentaire nécessaire autour de trois axes forts : poursuivre l'accompagnement des habitants des quartiers populaires vers l'offre culturelle, soutenir et mettre en valeur les productions artistiques émanant des habitants, la mise en réseau et la qualification des intervenants des centres sociaux.

Pour ce faire, une dynamique doit être impulsée à nouveau au niveau fédéral. Dans un premier temps, un groupe de travail devra être constitué pour intégrer les centres à la redéfinition du projet. Afin d'avoir une vue plus précise sur la diversité des actions en matière culturelle émanant des habitants et des centres, et ainsi mieux les valoriser et les soutenir, un état des lieux devra être réalisé rapidement. Ensuite, plusieurs actions pourront être organisées en direction des « personnes relais » afin de leur permettre de se connaître entre eux, et ainsi d'initier une émulation grâce aux idées et expériences de chacun, ainsi qu'une formation pour les visites culturelles en groupe.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La fédération s'était donné pour objectif en 2010, d'une part de prolonger le débat avec les membres du conseil d'administration de la fédération sur le contenu et les enjeux de poursuivre notre engagement régional et d'autre part de réaliser un état des lieux des actions existantes dans le réseau parisien concernant la lutte contre les discriminations.

L'implication de la fédération dans la préparation et l'animation de la semaine régionale de l'égalité a permis une mise en débat de ces questions dans plusieurs centres. L'intégration de la lutte contre les discriminations dans nos projets a été mis en chantier dans le cadre du groupe de travail des centres en renouvellement de projet. 11 centres composaient ce groupe.

DISPOSITIF DE SOUTIEN AU PASSAGE DU DILF DANS LES CENTRES SOCIAUX PARISIENS

L'engagement des centres sociaux associatifs parisiens en 2010 :

Nombre de centres sociaux engagés dans le dispositif en 2010	15
Nombre de personnes inscrites dans les cours de préparation au DILF en 2010	323
Réussite à l'examen	317

L'année 2010 atteint les objectifs quantitatifs de préparation à l'examen : le nombre de 300 personnes a été dépassé. Les personnes accueillies dans les centres sociaux, accompagnées, formées et présentées à l'examen sont, pour leur très grande majorité, hors du cadre du CAI.

L'évènement marquant de l'année 2010 : la cérémonie à l'Hôtel de Ville et la réalisation, la projection d'un film sur le DILF.

La ville de Paris a organisé le 18 juin 2010 une manifestation en l'honneur des personnes qui ont passé leur examen DILF. Longue à préparer en raison de la mobilité des personnes après leur préparation et leur passage de l'examen, la mobilisation des centres sociaux a été réelle et près de 120 personnes (parfois en famille) ont pu participer à cet évènement. Plusieurs centres ont mis en place, pour l'occasion, des "gardes" d'enfants pour faciliter la présence des mères de famille. Il faut se rappeler, pour les personnes présentes, la fierté et la joie d'avoir été invitées à l'Hôtel de Ville avec un accueil très chaleureux.

Pour l'occasion, un film de courte durée (6 minutes) a été réalisé par un cinéaste professionnel avec le concours de 3 centres : Espace 19, Espace Torcy et La Clairière. Ce film, en donnant la parole aux apprenants, illustre les multiples motivations conduisant les personnes à passer le DILF. Le DVD est disponible gratuitement auprès de la fédération. Plus de 80 DVD ont été remis aux centres. Il est désormais "en ligne" sur le site web de la fédération.

En 2010, la fédération a continué la formation et l'accompagnement des centres :

- Formation de formateurs au DILF avec une session inter-centres ouverte aux bénévoles : 15 formateurs bénévoles issus de 9 centres
- Formation de formateurs au DILF avec une session sur site et un accompagnement des formateurs : 3 centres ont bénéficié de cette formation sur site.
- Sensibilisation sur site de 2 nouveaux centres en vue de permettre à deux nouveaux centres de concevoir la création des groupes de formation, d'organiser la préparation au passage du DILF. Cette sensibilisation s'est déroulée sur site.

Tout ce travail de formation et d'accompagnement est assuré par Fatma Zohra MAMMAR, formatrice consultante engagée par la fédération.

Le bilan pédagogique formulé par les coordinateurs-trices et les formatrices-teurs.

Le dispositif de soutien mis en place par la fédération est apprécié. Pas seulement pour son aspect financier mais aussi pour ce qu'il met en mouvement :

- un soutien logistique de la fédération pour l'organisation entre structures de DILF blancs, d'échanges de pratiques, de mutualisation des outils, d'expériences,
- la formation inter-centres, l'accompagnement sur site.

La formation et l'accompagnement sur site génèrent une meilleure cohésion et unité entre les bénévoles et surtout une réelle progression de la qualité pédagogique.

Les apports de ce dispositif pour les formateurs.

Il apporte aux formateurs une initiation au CECR (cadre européen commun de référence), une idée d'une échelle de niveaux. Il renforce la compréhension de ce que peuvent être des compétences : compréhension et expression orale et écrite.

La préparation au DILF (échéance, évaluation concrète avec conséquences tangibles sur la vie des candidats) rend les bénévoles plus impliqués, motivés (réunions pédagogiques, études des manuels, des outils audio...). Le passage du DILF cimenter l'équipe des formateurs et incite la plupart d'entre eux à demander à se former sur site.

Il reste cependant à tempérer cette dynamique positive en raison du turnover habituel des bénévoles. Ce constat conforte l'orientation de la FCS75 qui recommande de renforcer la formation des coordinatrices. Un nombre croissant de centres est demandeur d'un soutien pour organiser la formation au passage du DELF (Diplôme d'Études en Langue Française).

Quelles perspectives pour 2011 ?

En 2011, 22 centres comptent s'engager et accueillir près de 500 personnes (données prévisionnelles). L'implication des centres sociaux associatifs parisiens dans ce dispositif de soutien au passage du DILF met à nouveau en lumière la place particulière des actions linguistiques dans les projets des centres parisiens.

COORDINATION DES ESPACES PUBLICS NUMERIQUES (EPN) ET ESPACES MULTIMEDIAS

Travailler plus encore, le sens, la place des activités multimédias dans les centres sociaux a été l'un des axes majeurs de l'année 2010. Elle a en effet commencé par une journée d'échanges et de débat sur la question de la place du numérique dans les pratiques de l'intervention sociale, et s'est conclue par la diffusion d'une charte commune aux Espaces publics numériques et ateliers multimédia portés par les adhérents de la fédération, formulant notre conception d'un espace multimédia au service d'un quartier et des habitants.

Malgré la publication d'un audit spécifique en février 2010, la Mairie de Paris n'a toujours pas dévoilé ses intentions sur la suite qu'elle souhaite donner aux Espaces publics numériques. En revanche, elle a mis fin en décembre au financement de la coordination fédérale.

ANIMER LE RESEAU DES EPN ET DES ESPACES MULTIMEDIAS

Les réunions mensuelles avec les coordinateurs et animateurs des EPN et des espaces multimédias

Sept réunions ont été organisées en 2010 pour partager pratiques, expériences et réflexions professionnelles, coordonner les actions communes, organiser les événements collectifs...

Porter une parole collective et défendre un sens commun aux centres sociaux

Le 16 juin, la fédération a réuni les directeurs et présidents des centres sociaux pour échanger sur l'audit des EPN de la Ville de Paris et la proposition d'un nouveau projet TIC fédéral. Il s'en est suivi un courrier à l'attention de M. Bertrand Delanoë (avec une copie aux adjoints concernés), et l'information aux maires d'arrondissement de la publication de cet audit et de l'intérêt des EPN pour les habitants des quartiers.

A partir d'une seconde réunion, avec les présidents, directeurs, et coordinateurs, le 13 juillet, une charte qui formule une définition commune de la fonction d'un EPN dans un centre social à Paris a été rédigée. Une fois finalisée, elle a été diffusée auprès de nos partenaires institutionnels, et des autres EPN parisiens.

Si ces réunions ont toujours été ouvertes aux ateliers multimédias, force est de constater qu'il a été difficile de les intégrer complètement à cette réflexion. La régularité, le financement, les activités sont très différentes d'un atelier multimédia à l'autre et encore plus comparées à celles d'un EPN, financé en propre et porté au minimum par un salarié à temps plein.

Les sollicitations

Ce travail sur l'impact des TIC pour l'intervention sociale a amené la FCS75, en lien avec la FCSF, à intégrer entre novembre 2009 et janvier 2011 le comité de pilotage de la rédaction d'un ouvrage porté par le Secrétariat général du Comité interministériel à la Ville, en partenariat avec la Délégation aux usages de l'Internet et l'association Villes Internet. Paru en février 2011, le recueil de pratiques, *Solidarités numériques et politiques de la Ville : un levier pour réduire les inégalités*, formule des propositions à partir d'initiatives d'acteurs locaux.

A travers la fédération, les EPN des centres sociaux parisiens ont également été approchés par l'Agence nouvelle aux solidarités actives pour une enquête sur les EPN dans les quartiers politique de la ville devrait être livrée au troisième trimestre 2011.

SOUTENIR LES CONDITIONS D'EXISTENCE DES EPN ET ESPACES MULTIMEDIAS

Comme chaque année, la fédération a coordonné la préparation des rapports d'activités, avec un sommaire et une fiche de présentation, amendée à la demande de la DDEES, identiques, ainsi que des statistiques communes aux 10 EPN. Il a été constaté une amélioration concernant le renseignement des statistiques par les coordinateurs.

Dans le cadre de l'accompagnement des EPN, la fédération a également joué un rôle de veille sur les sources de financements ou d'équipement possibles, comme les appels à projets Assoclic et « Métropolisation de la Ville de Paris », et le programme ADB Solidatech. Faute de retours suffisants, les besoins des centres en termes de matériel et de logiciel n'ont pas pu être évalués pour donner une suite favorable à cette dernière proposition.

DEVELOPPER LES PARTENARIATS

Initié par la fédération en 2009, un partenariat avec le **Centre Média Local Seine Saint-Denis**, a permis à l'EPN Relais Ménilmontant d'organiser une formation au tournage et au montage de films. Dix personnes ont participé à l'atelier et cinq l'ont poursuivi par la réalisation de trois films, projetés à la fête du Relais Ménilmontant en juin.

La **CPAM** de Paris a proposé aux EPN en mai 2010 la mise en place d'ateliers d'accès à ses services en ligne. Mais la faible participation (3 usagers) à l'atelier test au Relais 59 semble montrer le manque d'intérêt pour un tel atelier, et la CPAM n'a pas repris contact depuis.

Le collectif francilien « **Les jeudis des EPN** », visant à valoriser le travail des animateurs par des ateliers thématiques et mobiles, a été accueilli, avec ses 20 participants, par le coordinateur du Relais 59, le 19 avril, sur le thème « réaliser un programme d'activité pour votre EPN ».

Dans le cadre des conférences sur les conduites à risques à l'adolescence autour du numérique, organisée par la **DASES, mission prévention des toxicomanies**, un contact a été pris avec l'animatrice de la conférence, afin de travailler ensemble sur ces questions. La rencontre prévue en septembre a été reportée, mais cet axe devrait être travaillé par le Picoulet.

En partenariat avec l'association RADyA, le site **ASL-web** a été présenté aux bénévoles du secteur "langage" au centre La Clairière, à travers trois ateliers de 2h par semaine.

En avril 2010, une réunion de présentation et de découverte mutuelle des activités a été organisée entre la médiathèque **Marguerite Duras**, qui ouvrait un mois plus tard, la fédération des centres sociaux, la directrice du centre social Etincelles, et le coordinateur de l'EPN ASTS.

De même, le 24 novembre 2010, quelques jours avant l'inauguration de la **Gaité lyrique**, la chargée des relations aux publics et les coordinateurs EPN se sont rencontrés pour réfléchir aux pistes de coopération.

La fédération a été représentée à la réunion de **l'Union des EPN Parisiens** du 24 juin, qui avait pour objet la création d'une personne morale et l'élaboration d'un programme commun de travail. Un projet de courrier à Jean-Louis Missika était à l'ordre du jour. Les statuts de l'association ont été envoyés par voie électronique par la suite.

DEVELOPPER LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS BENEVOLES

Après plusieurs rencontres de coordinateurs EPN et de bénévoles, afin de comprendre leurs difficultés et de proposer une formation adaptée à leurs besoins, la commission formation de la fédération a défini une session de formations sur le sujet de l'accompagnement des stagiaires « usagers » dans les EPN.

En appui des usagers en auto-formation ou en position d'animer des modules d'initiation collectifs, les bénévoles d'EPN et d'ateliers multimédias font face à l'hétérogénéité des niveaux et des attentes. Or, dans le cadre des objectifs de promotion des personnes et de développement des quartiers, la dynamique des groupes et les méthodes d'animation doivent faire l'objet d'une attention particulière. Pour les aider à acquérir des connaissances nécessaires à la préparation de leurs ateliers, la fédération souhaite renforcer l'organisation de la formation des animateurs bénévoles. Le faible nombre d'inscrits n'a pas permis de concrétiser ce projet en 2010.

RENFORCER LA VISIBILITE DES EPN ET DES ESPACES MULTIMEDIAS

La vidéo de la table-ronde et le son des ateliers de la 5^{ème} rencontre Animation multimédia, de janvier 2010 (décrite dans le rapport d'activité 2009), ont été mis en ligne en février afin de conserver une trace des échanges et servir de support de réflexion.

La coordination fédérale a mis en place en 2009 des rencontres informelles et conviviales intitulés apéro TIC, réunissant des animateurs, coordinateurs, directeurs et toute personne souhaitant échanger autour des TIC. En 2010, l'apéro TIC du 11 mars a réuni 6 personnes, et à celui du 23 juin, une quinzaine de participants ont pu voir la projection de films réalisés par les usagers de l'Espace Torcy, d'Espace 19, du Picoulet et du centre social Belleville.

Pour la première fois, un programme commun aux centres sociaux a été réalisé pour recenser les actions proposées par les EPN dans le cadre de la fête de l'Internet, en mars 2010.

Avec les secteurs jeunesse, un tournoi autour du jeu « trackmania » a été organisé entre cinq EPN : Relais 59, le Picoulet avec Belleville, la Clairière et la Goutte d'Ordinateur. Une dizaine de jeunes dans chaque EPN ont participé à ce jeu en ligne. L'objectif était de développer de manière ludique une approche coopérative des jeunes et d'aller à la rencontre d'autres jeunes.

PERSPECTIVES 2011

Avec la disparition de la coordination fédérale TIC, les perspectives pour 2011 sont par essence plus limitées. Pour autant, cette activité existe bel et bien dans les centres et ne peut être ignorée ou laissée de côté.

Une charte, définie et validée par l'ensemble des centres sociaux, affirme l'ambition de penser les activités multimédia comme un outil transversal intégré au projet social du centre (un EPN de projet) pour aller plus loin encore dans un accompagnement aux usages, un éveil critique et constructif aux outils numériques. Ce changement systémique ne se fera pas tout seul, mais sera difficile à accompagner pour la fédération sans coordination.

La réflexion menée notamment en 2010 ne doit pas être perdue. Le réseau des centres sociaux parisiens a développé en 10 ans un socle d'expériences, une expertise, un discours qui sont reconnus. La fédération, en lien avec les centres, doit rester un acteur écouté par les partenaires parisiens et dans le réseau de l'accompagnement aux usages du numérique. Le groupe de travail « innovation sociale et numérique » initiée par la FCSF est dans cette optique un cadre intéressant que nous pouvons investir.

LE DEVELOPPEMENT ET LE SOUTIEN DU RESEAU

LA COMMISSION ADHESION RECONNAISSANCE

Le volume de travail de la Commission adhésion marque une nette augmentation en 2010, notamment sur la mission d'accompagnement des centres en "émergences". En effet, trois centres sont en création dans le 13^{ème}, le 18^{ème} et 19^{ème} arrondissement. Sur ces 3 sites, la phase de travail liée à la « mobilisation des habitants » a nécessité beaucoup de temps du chargé de mission mais aussi des administrateurs de la commission adhésion reconnaissance. Les prérogatives de la Commission adhésion reconnaissance sont rappelées en annexe.

VEILLER AU RESPECT DES DISPOSITIONS STATUTAIRES (ADHESION A LA FCS75 ET RECONNAISSANCE PAR LA FCSF)

En 2010, 4 centres ont été reconnus par la FCSF (Soleil Saint Blaise, Etincelles, Maison du Bas Belleville et ARCHIPELIA)

2 centres (13 pour tous et AOCSA) sont venus présenter leur demande d'adhésion à la FCS75. Cela entraîne une période probatoire d'une année, autour d'un travail commun, pour valider l'adhésion à la fédération.

1 centre (l'OCM CEASIL) a vu sa période probatoire prolongée une nouvelle fois d'un an.

Pour 2011, 2 centres J2P et Didot Broussais sont en démarche de reconnaissance (les décisions finales étant du ressort des CA).

ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE NOUVEAUX CENTRES AVEC LES PARTENAIRES

La fédération des centres sociaux de Paris a souhaité en 2010 réfléchir à son intervention dans le cadre des émergences des futurs centres sociaux parisiens : la mobilisation des habitants, les étapes et les conditions nécessaires à leur bon déroulement, le partenariat mobilisé autour du projet d'émergence ... autant de sujets qu'il convenait de ré-interroger. Pour cela, un groupe de travail s'est constitué en 2010 et s'est réuni à deux reprises en mai et en décembre pour formaliser un texte, une base de référence sur le rôle et la place de la fédération dans ce processus d'émergence. Ce texte doit être finalisé par la Commission Adhésion Reconnaissance avant présentation en conseil d'administration pour validation. Le groupe de travail de la commission a malheureusement pu y consacrer que quelques heures en 2010. Entre les intentions et la possibilité de réaliser ce travail, un manque de temps s'est fait cruellement ressentir. Les échéances convenues avec les partenaires sur cette mission centrale de la fédération viendront accélérer le travail en cours.

La démarche d'accompagnement de la fédération

Il s'agit principalement:

- de guider et d'accompagner les équipes EDL dans la mobilisation des habitants sur les futures zones d'influence
- de permettre aux habitants de prendre toute leur place dans les processus d'émergence
- de formaliser avec les équipes EDL les étapes nécessaires dans la mobilisation des habitants lors des multiples réunions de préparation (ordres du jour, déroulé des réunions, animation et relevés de décision...)

La réflexion en cours de la fédération sur les "émergences", les travaux prévus avec les partenaires viendront compléter de manière exhaustive cette première présentation de la démarche d'accompagnement.

Territoire Kellermann, ZAC de Rungis 13^{ème}

Aux côtés du chargé de mission, une administratrice de la fédération participe au suivi et au pilotage de cette action.

Avec 24 réunions ou temps d'animations en 2010, la fédération a été partie prenante des différents comités de pilotage, comités techniques garants de mobilisation des habitants sur ce projet. Elle s'est investie également au côté de l'EDL 13 dans la préparation et la conduite des différentes animations proposées. Elle s'est associée à la création du groupe projet, aux réunions des premiers cercles d'acteurs lors de la phase "amont". La fédération a accompagné avec l'équipe EDL, l'information, la sensibilisation et la mobilisation des groupes d'habitants. Elle a participé à la mise en place d'ateliers thématiques.

Constatant que la mobilisation stagnait, des membres volontaires du groupe projet ont déterminé une autre stratégie qui a amené la fédération et l'EDL 13 à réunir et accompagner les personnes les plus motivées. Ce, pour envisager la création de l'association porteuse en 2011. Le groupe projet a décidé en octobre 2010 d'organiser un événement festif pour s'ouvrir à d'autres habitants du quartier (et moins d'associatifs).

Paris Nord Est 18^{ème} /19^{ème}

En 2010, suite aux conclusions des rencontres des 1^{er} cercles d'acteurs réalisées par l'EDL et la fédération, l'objectif principal était de lancer pleinement la démarche, d'étendre l'information des habitants sur le projet d'émergence. La mobilisation des acteurs reste encore difficile malgré une bonne participation aux temps de rencontre proposés par l'équipe EDL. Pour l'instant, trop peu d'habitants sont engagés en proportion des acteurs associatifs. Nous avons participé à 13 réunions ou temps d'animation en 2010.

Binet – Porte de Clignancourt 18^{ème}

La création d'un nouveau centre social en gestion associative sur le territoire d'un centre social en gestion directe CAF suppose des accords préalables avec les partenaires sur la place de la fédération dans le projet d'émergence. La fédération doit tenir compte de l'existant et des relations engagées par les acteurs locaux CAF et EDL 18 avec les habitants et les acteurs associatifs. C'est une précaution qui anime le positionnement de la fédération dans la mobilisation du 1^{er} cercle de personnes susceptibles d'être les porteurs du futur centre social. Ce projet a nécessité 4 réunions en 2010.

Pouchet 17^{ème}

Une dynamique d'habitants, soutenue l'équipe de développement local du 17^{ème}, porte en germe la perspective de création d'un centre social (rappelons que, dans cet arrondissement, existe un seul centre social : CEFIA). Une réunion des partenaires, en juillet 2010, a permis à la fédération de prendre connaissance de ce projet et un membre de la commission est désormais associé aux travaux préparatoire. Une assistance à la maîtrise d'ouvrage a été actée après définition d'un cahier des charges portant sur l'accompagnement du collectif d'habitants. Un comité de suivi aura pour tâche d'assurer l'accompagnement méthodologique de la maîtrise d'ouvrage

L'APPUI INDIVIDUEL APPORTE AUX CENTRES

La fédération s'est investie en 2010 dans l' appui à plusieurs centres en coordonnant son intervention avec celle des partenaires . Ce fut dans la plupart des cas un travail d'analyse partagée des situations, de soutien technique dans des domaines variés pour renforcer les compétences des associations gestionnaires et des équipes salariées.

Les domaines de soutien au réseau sont principalement : le soutien au processus de renouvellement du projet social, la gouvernance associative, l'utilisation des outils de gestion, (le nouveau PLA), la mise en place de la formation des bénévoles sur site, l'accueil de nouveaux directeurs ou directrices, les problèmes posés par l'acquisition ou l'extension de locaux.

Quelques situations concrètes de soutien au réseau :

- L'accompagnement pour le départ de la direction, la prise de poste,
- Le soutien à la recherche locaux,
- La résolution de difficultés financières,
- L'appui sur site, lors du renouvellement du projet social,
- La préparation et l'animation sur site, de séminaire "administrateurs - équipe salariée"

Cette fonction de soutien, d'accompagnement, de conseil a nécessité de très nombreux temps de rencontres, de réunions (42 temps de réunions, d'animation très exactement).

LE GROUPE EXPÉRIMENTAL DES CENTRES EN RENOUVELLEMENT DE PROJET 2010

Douze centres sociaux étaient en renouvellement de projet en 2010. Aux côtés de la fédération, la plupart d'entre eux ont accepté de se réunir en collectif et de partager l'objectif suivant : constituer un groupe de mutualisation, de soutien entre associations en situation de renouvellement de projet. 7 centres ont travaillé ensemble de manière régulière et 3 autres de façon plus épisodique avec le groupe ou la fédération.

L'engagement de la fédération était de respecter l'autonomie de chaque association dans son processus, son rythme et ses orientations de travail. La posture fédérale était claire : apporter un soutien technique, viser le renforcement de la participation et de l'implication des habitants à toutes les étapes d'élaboration du projet.

Mené jusqu'à la fin octobre, ce groupe (composé de salariés et de bénévoles) s'est réuni à 9 reprises. Des collaborations individuelles, sur site (avec le directeur ou la directrice et les équipes des centres), ont parfois prolongé la démarche collective.

Les travaux de ce groupe ont fait l'objet d'un bilan collectif disponible auprès de la fédération. Une communication a également été réalisée auprès des partenaires par 3 directeurs-trices de centres lors d'un comité de pilotage départemental.

Les principaux apports relevés par le groupe sont :

- le lien créé, renforcé avec la fédération (meilleure visibilité des projets, des situations rencontrées par chaque centre)

- les échanges sur la question des pratiques participatives, la méthodologie de projet, la mise en circulation des outils de chacun (des collaborations entre centres se sont renforcées)
- l'apport sur les "fondamentaux" : la fonction accueil, l'animation collective famille, l'animation globale, les freins et leviers de la participation des habitants.

Le bilan dressé par ce premier groupe installe des réflexions intéressantes pour le réseau des centres parisiens : l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre du projet, les écarts éventuels entre le projet social et les axes retenus dans le contrat de projet, la mise en lien entre le projet et le rapport d'activité, les pratiques participatives développées.

Ce bilan dresse des perspectives sur le plan partenarial : les échanges avec la CAF et la DASES en amont du processus de renouvellement de projet, la question de la collecte des données nécessaires au diagnostic, le désir des centres de pouvoir "présenter" leur projet auprès des partenaires, la communication des projets sociaux auprès des partenaires externes.

Ce travail se poursuit en 2011 avec un autre groupe. A terme, la dynamique enclenchée devra pouvoir être capitalisée.

LA VIE FEDERALE

L'équipe fédérale

L'équipe a été privée en 2010 du poste d'assistante fédérale pendant près de 4 mois (départ de l'assistance et remplacement sur le poste par intermittence avec le concours de personnel intérimaire). Cette situation a contraint chaque membre de l'équipe à prendre en charge les tâches liées à ce poste. L'équipe a maintenu malgré tout l'activité de la fédération et à assuré les différents dossiers.

L'année 2010 marque la fin du financement de la Ville de Paris pour la mission de développement des Espaces Publics Numériques. L'économie de la fédération ne permettant de faire perdurer la mission, une proposition de reclassement interne a été proposée au collègue en charge de cette mission. Cette proposition a été refusée. La fédération a été conduite à opérer un licenciement économique avec une convention de reclassement personnalisée.

La coopération entre l'équipe fédérale et le conseil d'administration : la réalisation d'une feuille de route fédérale (année 2010 –2011)

Dresser l'inventaire, "donner à voir" tous les travaux, chantiers, animations de groupes et commissions ... puis "ordonner" sous l'angle des "fonctions fédérales" ce qui compose actuellement la masse de travail de la fédération était pour l'équipe une étape nécessaire avant de mettre en place un échange avec le conseil d'administration.

Le séminaire réunissant membres de l'équipe et le conseil d'administration du 27 octobre 2010 a été déterminant pour la prise en compte des administrateurs des difficultés rencontrées par l'équipe, son investissement dans les différents groupes de travail. Nous avons pu dresser un état des lieux et commencer à hiérarchiser nos interventions, préciser davantage le sens de certaines de nos actions. Il reste bien évidemment des points à clarifier mais la dynamique est lancée. Ce qui est en chemin : une fédération dont les missions sont visibles, lisibles et davantage partagées par l'ensemble du réseau des centres parisiens.

Ce travail aura des prolongements lors de l'assemblée générale de juin 2011 et trouvera une expression dans les relations et conventions avec nos partenaires.

LA VIE DES INSTANCES DE LA FEDERATION DE PARIS

Le conseil d'administration (9 réunions) et le bureau (5 réunions) se sont réunis régulièrement au cours de l'année 2010. Les ordres du jour ont été très chargés et n'ont pas toujours permis d'aller au bout de tous les sujets à traiter. Les nouveaux administrateurs, principalement du collège salarié, ont trouvé pleinement leur place dans la préparation et l'animation de plusieurs chantiers fédéraux.

Plusieurs sujets ont fait l'objet d'une attention particulière lors des réunions du CA :

- Les suites du projet régional ASL avec l'ACSE et la création de l'association Radya,
- La mobilisation des centres sociaux parisiens : les suites de l'année 2009,
- Les groupes de travail départementaux : "outils de gestion" et "renouvellement de projet social",

- La situation des EPN & Espaces Multimédias,
- Les interpellations des centres sociaux à l'occasion des élections régionales,
- L'accueil des Présidents de centre social en procédure d'adhésion,
- La circulaire "Fillon" du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,
- Le renouvellement des conventions avec le Département de Paris,
- L'étude "politique enfance-jeunesse dans les centres sociaux,"
- La feuille de route fédérale 2010-2011.

LA COORDINATION REGIONALE DES FEDERATIONS DES CENTRES SOCIAUX D'ILE DE FRANCE

Le conseil d'administration de la CFCS est composé de deux représentants par fédération. Pour la FCS75, Jean Paul RUEFF (administrateur) et le délégué participent à la vie de cette instance régionale.

L'animation de la CFCS est complétée par les rencontres des délégués de chaque fédération départementale.

Les principaux projets animés par la coordination régionale sont :

- la formation et la qualification des acteurs bénévoles et professionnels
Une commission régionale définit et organise les formations à l'attention de tous les centres d'Ile de France. Josette SEROU, pour la FCS75, participe à cette commission. La commission met en place une formation diplômante (BPJEPS) et des formations d'adaptation à la fonction (accueil, référents famille, vacances famille).
- le projet « discrim'actions »
Une commission régionale « lutte contre les discriminations » pilote ce projet. La FCS75 est représentée par Jean Pierre GOUAILLE. Ce projet contient 3 orientations principales : sensibiliser les centres sociaux, outiller les centres sociaux et les fédérations, s'engager collectivement.
- la promotion de l'animation globale vers des pactes de coopération
Ce chantier est animé par un groupe « stratégique » où participent Jean Paul RUEFF et le délégué fédéral. Ce projet s'intègre dans la campagne nationale sur la promotion de l'animation globale initiée en 2008. Il vise à développer des pactes locaux de coopération entre les centres sociaux franciliens et leurs partenaires à différentes échelles du territoire. Le projet est de renforcer la reconnaissance politique et institutionnelle des fédérations et des centres sociaux, de se positionner comme co-acteurs des politiques publiques, de sécuriser et consolider les budgets des centres sociaux.

La CFCS. mène plusieurs actions en partenariat avec le Conseil régional Ile de France.

- Les projets citoyens dont l'objet est d'interroger et développer les pratiques participatives.
- La participation au FRDVA : soutien au développement de la vie associative, à la formation des bénévoles ;
- Le développement de l'accès aux bases de loisirs par l'attribution de Tickets Loisirs.

La CFCS. est membre de la CRAJEP (coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire)

LA FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE FRANCE

La FCS75 a participé à deux groupes de travail de la FCSF en 2010.

Groupe de travail Communication FCSF

Dans la perspective de la refonte de son site Internet, la FCS75 a intégré le groupe de travail Communication de la Fédération des centres sociaux de France. Quatre réunions ont permis d'échanger sur le choix et la validation de la plateforme nationale commune, sur la mise en place des extensions, sur le graphisme, etc. Le site de la FCSF a deux accès :

- Le site public, www.centres-sociaux.fr, permet de s'informer sur les centres sociaux, sur les chantiers fédéraux, sur les partenaires, les adhérents et accéder aux ressources de la FCSF.
- La plateforme privée, RECO, où après inscription, les acteurs des centres sociaux peuvent créer des groupes de travail et partager des documents.

Groupe « fonctions fédérales de base »

Initié au cours d'un séminaire inter fédéral à Annecy en 2009, ce chantier avait pour objet de « revisiter » les définitions des missions fédérales de base et permettre ainsi au réseau d'avoir des références communes pouvant déboucher sur une analyse partagée des situations.

Cinq fonctions principales ont été identifiées :

- une fonction lieu ressource : 1. Stratégique 2. Technique et méthodologique
- une fonction de représentation, de promotion des centres sociaux et du fédéralisme, de support de parole collective
- une fonction plate – forme, animateur de réseau
- une fonction garantie du sens
- une fonction animer la vie associative de la Fédération.

Notre participation aux travaux de la FCSF (notre implication fédérale)

La Présidente de la FCS75 a participé à un séminaire inter fédéral en début d'année 2010 pour identifier les grandes tendances de la perception de l'avenir du mouvement fédéral.

Le délégué a participé à deux regroupements nationaux de cadres fédéraux.

Les échanges entre administrateurs et membres de l'équipe lors de la feuille de route ont mis l'accent sur un plus fort relais par la FCS75 de l'information diffusée par la FCSF, ce pour permettre au réseau parisien de prendre la mesure de l'action nationale. Nous avons rappelé la nécessité, même si cela demande de dégager du temps, de contribuer plus fortement à la réflexion nationale en organisant et en donnant plus souvent le « point de vue » du réseau parisien.

Nous avons rappelé notre satisfaction de la présence de la FCSF à plusieurs temps de rencontre du réseau des centres parisiens.

LE PARTENARIAT STRUCTURANT DE LA FCS75

LE PARTENARIAT AVEC LA CAF DE PARIS

Le travail de pilotage et de mise en œuvre du contrat d'objectif 2009 -2011 entre la CAF de Paris et la fédération a connu en 2010 un fort investissement : réunions régulières, bilan suivi, groupes de travail ouverts et investis par les centres. L'implication régulière du Département de Paris (BAPJ) sur plusieurs chantiers marque le souci d'une cohérence partenariale à l'échelle parisienne.

En 2010, deux temps d'échanges ont été organisés entre la CAF de Paris et la Fédération. Ces temps ont fait l'objet de compte rendu, de remise de documents. Ils ont surtout permis de croiser les réalités constatées, de prendre en compte l'environnement difficile des centres (demande sociale croissante, situation des structures, charge de travail des équipes,...). La posture de la fédération se trouve renforcée avec l'implication d'une administratrice permettant le lien "politique" avec le conseil d'administration mais aussi avec les directeurs et directrices des centres.

LA DECLINAISON DU CONTRAT D'OBJECTIFS A PORTE PRINCIPALEMENT EN 2010 SUR :

Les outils de gestion avec la définition d'un nouveau PLA intégrant une nomenclature des comptes reflétant les réalités parisiennes et l'introduction d'une ventilation analytique plus détaillée. Une présentation de ce nouveau PLA a été réalisée dans les locaux de la CAF de Paris. A cela s'ajoute la dynamique enclenchée par la fédération pour permettre aux centres volontaires de se doter d'un outil de gestion adapté (logiciel AIGA).

Le soutien aux centres en renouvellement de projet en 2010. Le bilan du premier groupe de centres sur cet objet a permis de faire remonter des éléments qui ouvrent de nouvelles pistes de collaboration avec la CAF de Paris pour nourrir la qualité des projets et apporter le soutien nécessaire aux équipes des centres. Ce bilan est détaillé dans un chapitre spécifique du rapport d'activité.

Le soutien à la fonction accueil, la généralisation du projet "action collective familles" dans les centres sociaux. Ces deux points ont fait l'objet d'interventions sur site auprès de centres couplées avec un travail plus collectif au sein du groupe "renouvellement de projet".

Le partage des enseignements de l'observatoire CNAF des centres sociaux et de sa traduction parisienne. Certains constats méritent de ne pas être mis de côté et des perspectives ont été tracées : faciliter la lisibilité des centres sociaux, consolider la place des habitants, favoriser la reconnaissance des centres sociaux.

En conclusion de ce chapitre, il faut souligner l'engagement des centres qui démontre l'ouverture des équipes à toutes les formes de proposition et d'évolution de leurs pratiques. Il convient de rappeler également que les chantiers ouverts ont demandé beaucoup de temps, beaucoup d'explications et d'adaptations internes : nous faisons notamment référence au chantier sur le nouveau PLA.

LE PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT DE PARIS

Le partenariat avec le Département de Paris en 2010 a été marqué par le renouvellement des conventions (animation globale et enfance-jeunesse). A l'approche de cette échéance, le réseau a souhaité prendre part pleinement aux enjeux posés par cette échéance :

- en faire un moment de renforcement du partenariat
- en faire un temps de réflexion pour alimenter les questions de fonds et nourrir les ambitions à venir.

L'étude sur la politique enfance jeunesse dans les centres sociaux s'est inscrite dans ce cadre, la réflexion des Présidents-tes et Directeurs-trices également. L'espace de débat que nous avons avec la collectivité parisienne a été maintenu et a trouvé son aboutissement lors d'une rencontre à l'Hôtel de Ville. L'expérience montre que, par son implication, le réseau a toutes les légitimités pour s'affirmer et défendre ses positions ... et qu'il est attendu sur ce point.

Les 2 chantiers ouverts en 2009 par le comité de pilotage départemental ont trouvé une traduction concrète en 2010.

- économie des centres-outils de gestion
- projet social-renouvellement de l'agrément

Sur le premier chantier il reviendra en 2011 d'en tirer tous les enseignements et d'apporter les ajustements qui seront nécessaires. Sur le second, un bilan a été réalisé lors d'un comité de pilotage. Il appelle des réponses sur les points soulevés par le groupe de centres en renouvellement de projet en 2010.

La question des loyers

En 2009, nous avons mené une campagne de sensibilisation et de rencontre avec les élus de plusieurs formations politiques parisiennes sur la question des loyers des centres sociaux. Un nouvel objet de travail entre les centres et la collectivité parisienne était installé. Au mois de novembre de cette même année, sur proposition de l'exécutif municipal, le Conseil de Paris décide d'une intervention auprès des bailleurs sociaux pour un aménagement des loyers des centres sociaux au vu de leur situation particulière. Ce vœu était voté unanimement par le Conseil de Paris.

Quelles évolutions en 2010 ?

Il faut constater une amélioration de certaines situations individuelles sous l'impulsion et le réel engagement des services de la DASES, de l'élue en charge des centres sociaux parisiens Mme EL KHOMRI. Mais, dans le même temps il faut relever les résistances des bailleurs voire quelquefois leur tendance, pour l'ouverture de nouveaux locaux, à proposer des tarifs à la hausse. Il y a là une tension incompréhensible avec les orientations de la collectivité parisienne. Ce point est d'autant plus inquiétant que bon nombre de centres parisiens ne disposent pas des « surfaces » nécessaires pour mener à bien leur projet, leurs activités et assurer des conditions de travail décentes à leurs salariés. Dotés de petites surfaces, leur développement est compromis et la possibilité de répondre aux besoins de la population s'en trouve réduite.

L'écoute de la collectivité parisienne a pris forme lors du travail mené à l'occasion du renouvellement des conventions triennales. Il a permis d'inclure la question des loyers dans la définition de la subvention aux centres : les engagements du Département de Paris sont de prendre en charge la partie des loyers au-delà de 15 000 € en 2011 (et au-delà de 10 000

€ en 2012). C'est une indéniable avancée mais il nous faut aller plus loin. Pour mémoire, la revendication des centres sociaux parisiens est d'aller vers la gratuité des loyers d'ici la fin de cette mandature.

Cette situation appelle plusieurs réflexions :

- La possible dérive, pour les bailleurs sociaux ou privés, de faire supporter à la collectivité parisienne l'entièreté des charges des loyers et de s'exonérer de toute implication aux côtés de la collectivité parisienne.
- La nécessité d'une démarche d'information, de sensibilisation et d'échanges auprès des bailleurs. Il y a là une initiative à prendre pour faire évoluer les bailleurs sur leur perception de nos missions, leurs relations, leur coopération avec les centres sociaux parisiens.
- La nécessité de continuer à consolider une information exhaustive sur la question des loyers des centres sociaux à Paris. Dans ce sens, la nouvelle trame du rapport d'activité définie avec la CAF de Paris, le Département de Paris et les centres doit constituer un point d'appui pour une information détaillée et consolidée permettant un diagnostic partagé par tous.
- La place à obtenir, pour la fédération, dans les échanges entre la collectivité parisienne et les bailleurs. A ce jour, notre demande d'être présent aux discussions, aux groupes de travail, n'a pas été entendue.

Nous avons inscrit ce point dans la feuille de route fédérale. Il nous revient de continuer à nous mobiliser.

Au delà de ces chantiers, le partenariat avec les services de la DASES et principalement le BAPJ s'exprime au quotidien : appui aux centres, circulation des informations utiles pour le réseau ... A l'heure de la réalisation de ce rapport d'activité, nous avons connaissance du départ en retraite de Mme PROST du BAPJ. Nous tenons à lui témoigner notre reconnaissance et notre estime pour sa collaboration, son appui sans faille auprès de tous les centres du réseau parisien.

AUTRE PARTENARIAT DE LA FCS75

L'ATTRIBUTION DES TICKETS LOISIRS PAR LE CONSEIL REGIONAL ILE DE FRANCE, LA DRDJS

En 2010, 4 360 tickets loisirs ont été attribués à 23 centres sociaux pour faciliter l'accès des bases de loisirs situées sur le territoire francilien (3360 octroyés par la Direction Départementale et Régionale Jeunesse et Sports et 1000 par la Région Ile-de-France).

En moyenne, chaque sortie rassemble 18 personnes.

Ces sorties permettent de partager un moment de détente familial. Les lieux d'activité sont des cadres agréables, conviviaux et d'autant plus appréciés qu'ils se situent à l'extérieur de Paris, (synonyme de temps de vraies vacances pour certaines familles). Les sorties permises par l'attribution des tickets loisirs ont une place essentielle dans les programmes d'été des centres sociaux. Les activités particulièrement recherchées sont la piscine, la baignade pour les enfants.

Les centres sociaux ont des liens bien installés avec les référents des bases de loisirs pour l'inscription et le choix des activités. Des collaborations s'organisent avec les équipes de club de prévention autour des sorties familiales.

Certaines difficultés demeurent pour l'organisation de ces sorties

Les tickets loisirs ne donnent pas accès à toutes les activités et les conditions d'acceptation des tickets divergent en fonction des bases de loisirs.

Le fait que les tickets loisirs ne soient pas acceptés le week-end est un frein pour mobiliser les familles et ne permet pas à tous les parents de profiter de ces temps de loisirs.

Les centres sociaux demandent que les tickets loisirs donnent accès à d'autres lieux que les seules bases de loisirs. Il faut constater que c'est le lieu de rendez vous de tous les centres de loisirs et centres sociaux d'île de France. Le souhait d'une plus grande diversité de lieux et d'activités s'exprime toujours.

CONCLUSION

L'association "fédération" a élaboré, en 2010, une feuille de route qui organise ses principales missions. Le réseau en a été destinataire. L'Assemblée Générale de juin 2011, après une large consultation du réseau et un débat avec les commissions fédérales, après un séminaire du Conseil d'Administration aura à donner un sens plus affirmé à ce que nous voulons entreprendre ensemble.

En 2012, la fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris aura 20 ans. Plus qu'un anniversaire ce sera l'occasion de "*manifester la pertinence de notre projet dans le temps*".

Il nous faut aussi regarder au delà de notre territoire parisien. La démarche congrès 2013 (les centres sociaux et socioculturels face aux questions sociales) nous donne une formidable occasion d'élargir notre analyse, d'enrichir collectivement nos propositions en appui aux valeurs que nous portons.

ANNEXES

Annexe 1 - Schéma départemental prévention et protection de l'enfance : fiche centres sociaux
Annexe 2 - Les missions de la commission adhésion reconnaissance
Annexe 3 - Charte des EPN et Espaces Multimédias
Annexe 4 - Jaquette DVD - Le DILF : témoignages
Annexe 5 - Article Le Journal des Réseaux - Octobre 2010 : « Des ateliers de français en phase avec le quotidien des migrants »
Annexe 6 - Article Le Journal des Réseaux – Novembre 2010 : « Les espaces publics numériques, lieux de technologie et de partage »